

Commission travaux du 10 mai 2021

Présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Marie-Agnès GROSJEAN, Jean-Michel PHILIPPE, Karine CLAUDE, Laurence LABAYS, Philippe CUNY, Cédric PIERREL, Emmanuelle AUBERT, Michaël ROHR, Ludovic VINCENT.

Excuses : Jean-Michel MARTIN, Cathy TRUFFIN, Daniel JOMARD.

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT.

Objet : Travaux de voirie rue René Demangeon – Projet de réhabilitation de la place de la Libération.

1°) Travaux de voirie rue René Demangeon :

L'objectif de la réunion est de valider le niveau PRO du dossier afin de poursuivre vers la phase de consultation des entreprises. Une réunion s'est tenue la semaine précédente afin de présenter le projet aux commerçants de la rue, et une communication aux riverains suivra dans les semaines à venir peu avant les travaux. Le conseil municipal a déjà voté la demande de subvention, le dossier a donc été envoyé aux financeurs.

Si l'appel d'offres est avantageux, une prestation supplémentaire éventuelle sera proposée pour des linéaires de bordures supplémentaires à remplacer.

La place de stationnement adaptée aux personnes à mobilité réduite a été déplacée après la pharmacie.

La stèle du lieutenant Harris n'est plus assurée directement dans le projet ce qui permet de gagner deux places de stationnement en supprimant l'îlot pavé en vis-à-vis de celle-ci. La stèle sera déplacée contre le bâtiment de la poste.

Les enrobés du stationnement en parallèle à la clôture de l'école perce-neige seront repris comme prévu mais la disposition de se fera pas en épis par manque de profondeur, le stationnement restera donc identique à ce qui existe, parallèle au trottoir. Quelques bordures sur place sont à réparer.

Le total du projet s'élève à 128 000 € TTC maîtrise d'œuvre incluse. La commission, après visite sur place, le valide à l'unanimité.

2°) Réhabilitation de la place de la libération :

Yannick PIQUEE explique que le but du projet est de reprendre la voirie existante et le parking en bouclage complet depuis la boucherie jusqu'au pont du bouchot.

Ce projet est assez ancien, il a été lancé en 2015 mais interrompu en attente que la communauté de communes engage la découverte et le dévoiement du naufaing, projet qui devrait bientôt être décidé sur la réalisation ou pas des travaux. Le projet actuel prévoit plusieurs *scenarii* alternatifs, dont le plus important s'élève à 800 000 € HT avec des aides possibles de l'agence de l'eau.

Les objectifs de délai du projet sont les suivants :

- avant-projet en juillet
- projet en septembre
- dossier de consultation en novembre
- début des travaux printemps 2022 après la bourse annuelle rétro-loisirs si elle se tient.

La plupart des 115 (chiffre provisoire, avec 4 adaptées aux personnes à mobilité réduite) places de stationnement ne seraient pas en enrobés donc imperméables permettant une infiltration naturelle des eaux pluviales ce qui peut faire l'objet de subventions de l'agence de l'eau.

Stationnement prévu du côté des ateliers municipaux, réservé aux agents des services techniques municipaux.

Michaël ROHR demande si ce projet doit faire l'objet d'un permis d'aménager. Ce n'est pas le cas mais il faudra consulter pour avis technique la police de l'eau sur la gestion des eaux pluviales.

Le parc derrière la mairie sera rouvert du côté bouchot pour une meilleure visibilité et une surface supplémentaire sera paysagée.

Une zone technique est prévue devant les ateliers municipaux afin de protéger les agents de la circulation publique, mais la zone de lavage est déplacée aux viaux.

Deux cheminements piétons sont prévus, le long du Naufaing puis du Bouchot.

Sont également prévus une zone de stationnement de bus et une zone de recharge pour véhicule électrique. A voir si une seconde peut être ajoutée. Ce type de projet peut également être subventionné.

Cédric PIERREL propose d'enlever les places qui longent le naufaing afin qu'une meilleure visibilité du cours d'eau soit possible.

Il propose également de casser le reste du mur longeant le naufaing pour terminer l'ouverture paysagère en le remplaçant par un garde-corps.

Les places devant la boucherie et celles devant les logements resteraient en enrobé et les massifs ne seraient pas maintenus car peu visibles. De même pour les places le long du bouchot.

Les places actuellement devant l'entrée de la salle polyvalente sont à maintenir en l'état car elles sont encore assez récentes. Leur affectation entre PMR et motos est à définir.

Les cheminements piétons ne seraient pas ouverts aux vélos car il faut beaucoup de largeur supplémentaire.

Quelques places supplémentaires seront à ajouter par endroits.

Le cheminement côté bouchot sera aussi en enrobé et non en stabilisé. Les enrobés devront aussi intégrer le lieu devant le 10 place Caritey (bâtiment associatif).

L'éclairage public sera prévu mais n'est pas encore dessiné, il le sera après étude d'éclairage, avec possibilité de têtes ou de projecteurs. Des bornes basse tension seront ajoutées en 3 lieux.

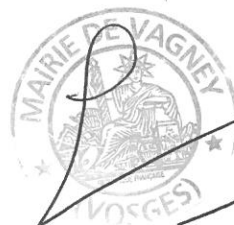
Le dallage devant le monument aux morts sera étendu pour une meilleure protection des cérémonies car cela modifie la courbe pour les véhicules et donc incite à ralentir.

Didier HOUOT pense que les places proches du service technique peuvent être enlevées si au total cela ne diminue pas trop le nombre de places, ou alors elles peuvent être maintenues et réservées au personnel communal, notamment technique. Un système de plots de protection démontables devra être trouvé pour encadrer davantage la zone technique devant les ateliers municipaux.

Une fois que l'avant-projet définitif sera connu et validé, les associations seront consultées sur le projet afin de donner leur avis sur l'utilisation de la place en cas de manifestation notamment.

La prochaine commission, pour valider l'avant-projet définitif, se tiendra fin juin.

La séance est levée à 19h50.



Vagney, le 11 mai 2021,
Par délégation du Maire, l'adjoint aux travaux,
Yannick PIQUEE